5e Année. — 2e série. NUMÉRO 68. — PRIX : 25 CENTIMES. 16 Septembre 1880

PARIS MÉDICAL

JOURNAL DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE, DE THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

DIRECTEUR

E. BOUCHUT

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, MÉDECIN DE L'HÔPITAL DES ENFANTS-MALADES, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DES SS. MAURICE ET LAZARE, D'ISABELLE LA CATHOLIQUE, COMMANDEUR DE CHARLES III.

On s'abonne pour un an, à partir du 1er de chaque mois, rue Antoine-Dubois, 2, chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.
Paris et départements. **10 fr.**
Pour l'Etranger. . . . **15 fr.**
le port en plus.

Les mémoires, les lettres, les journaux et les livres peuvent être adressés aux **Bureaux du Journal**, rue Antoine-Dubois, 2, ou chez le Dr **Bouchut**, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.

Paraissant tous les Jeudis

Les ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au Bureau sont annoncés et analysés s'il y a lieu.

5e Année. — (2e Série.) Numéro 68. 16 Septembre 1880

PARIS MÉDICAL

TRAVAUX ORIGINAUX.

De l'acné varioliforme.

1067. — Cette affection contagieuse de la peau, très commune chez l'adulte et chez les enfants, mérite d'être bien connue et voici une observation inédite prise dans le service de M. Besnier, publiée avec beaucoup d'autres dans un travail très intéressant du Dr Bignon.

Le lundi 19 avril 1880, la dame G... s'est présentée à l'hôpital Saint-Louis, à la consultation de M. E. Besnier, accompagnée de ses trois enfants; elle est âgée de 43 ans, exerce la profession de cartonnière, et occupe plusieurs ouvrières. Elle y est venue pour des tumeurs de la peau qui sont contagieuses, puisque ses enfants et l'une des ouvrières de son atelier, amie de ses filles, en ont de semblables depuis qu'elle-même a remarqué les siennes.

Cette dame ne se rend pas bien compte du début de sa maladie; elle la fait remonter au mois de mai 1879; à cette époque, dans le cours d'une promenade, s'étant assise à côté d'une personne malsaine, elle aurait éprouvé, la nuit suivante, des démangeaisons principalement au front, et le lendemain elle aurait remarqué à cet endroit des tumeurs absolument semblables à celles qu'elle présente aujourd'hui; elles étaient, a-t-elle ajouté, le siège d'un prurit assez intense, surtout la nuit.

Nous n'insisterons pas sur ce début de la maladie tout à fait anormal et peu probable; ces démangeaisons nocturnes provenaient certainement d'une affection parasitaire, pédiculaire ou autre qui a attiré l'attention de la malade et lui a fait remarquer ses petites tumeurs de date évidemment plus ancienne, mais qui, pour elle, étaient passées inaperçues.

On constate aujourd'hui chez cette dame la présence d'un certain nombre de ces petites tumeurs, toutes absolument semblables; il s'en trouve une dizaine sur le côté gauche de la région abdominale, une quarantaine disséminées sur les seins, sur les parties latérales antérieure et postérieure du cou et sur la figure; on en rencontre également deux sur le bord ciliaire de la paupière inférieure gauche, et une sur le bord ciliaire de la paupière supérieure droite; on remarque, en outre, de nombreuses taches rouges unies, régulières, qui, au dire de la malade, marqueraient la place de petites tumeurs analogues enlevées récemment par le grattage, et qui, comme les autres, devront ne pas laisser de cicatrices.

Elle n'éprouve qu'un très léger prurit.

La fille aînée, âgée de 19 ans, n'a que quatre petites tumeurs, en tout semblables à celles de sa mère, siégeant à la nuque au niveau de la racine des cheveux; elle n'en a pas ailleurs, et l'époque du début n'a pas été remarquée par elle; la figure et le cou présentent de l'acné simplex nombreuse.

La seconde fille, Isabelle G..., âgée de 13 ans, de constitution strumeuse, a remarqué des petites tumeurs semblables à celles de sa mère au mois de février dernier; aujourd'hui, on en trouve une soixantaine disséminées sur la face, le cou, la nuque, le dos, la poitrine et sur le cuir chevelu au milieu des cheveux qu'il faut écarter pour voir ces tumeurs. Pas de prurit.

Le plus jeune des enfants, Georges G..., âgé de 11 ans, bien constitué, a remarqué les siennes vers le commencement du mois de mars dernier; on en voit six derrière les oreilles, neuf sur la figure, quelques-unes disséminées dans les cheveux et une di-

---

FEUILLETON

ÉTIOLOGIE DU CHARBON (1).

M. Pasteur lit en son nom et au non de MM. Chamberland et Roux, ses collaborateurs, une note sur l'étiologie du charbon.

Une des maladies les plus meurtrières du bétail est l'affection que l'on désigne vulgairement sous le nom de *charbon*. La plupart de nos départements ont à en souffrir, les uns peu, les autres beaucoup. Il en est où les pertes se comptent par millions : tel est le département d'Eure-et-Loir. Des nombreux troupeaux de moutons qu'on y élève, il n'en est pas un seul peut-être qui ne soit frappé chaque année. Tout fermier s'estime heureux et ne donne même aucune attention à la maladie quand la mort n'atteint pas plus de 2 à 3 pour 100 du nombre total des sujets qui composent son troupeau. Tous les pays connaissent ce fléau. Il est parfois si désastreux en Russie qu'on l'y nomme la *peste de Sibérie*.

D'où vient ce mal? comment se propage-t-il. La connaissance exacte de son étiologie ne pourrait-elle conduire à des mesures prophylactiques faciles à appliquer et propres à éteindre rapidement la redoutable maladie? Telles sont, dit M. Pasteur, les questions que je me suis proposé de résoudre et pour lesquelles je me suis adjoint deux jeunes observateurs pleins de zèle, qu'enflamment comme moi les grandes questions que soulève l'étude des maladies contagieuses, MM. Chamberland et Roux.

Longtemps on a cru que le charbon naissait spontanément sous l'influence de causes occasionnelles diverses : nature des terrains, des eaux, des fourrages, modes d'élevage et d'engraissement, on a tout invoqué pour expliquer son existence spontanée : mais depuis que les travaux de M. Davaine et de Delafond, en France, de Pollender et Braüell, en Allemagne, ont appelé

(1) Académie des sciences (séance du 12 juillet 1880).

zaine sur le reste du corps. L'enfant ne souffre aucunement de la présence de ces tumeurs.

La mère débarbouille elle-même ses plus jeunes enfants, au moins deux fois par semaine, avec un linge de toilette servant à toute la famille; cette dame et ses trois enfants font également usage d'un seul et même peigne.

La jeune ouvrière, dont nous avons parlé, mais que nous n'avons pas vue, est liée intimement avec les deux jeunes filles, et présenterait aussi, depuis quelques semaines, des tumeurs idéntiques.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur la description de ce nombre considérable de tumeurs (plus de cent), car elles ne présentent en elles-mêmes rien de particulier; elles ont toutes les caractères de l'acné varioliforme ; nous nous contenterons simplement de noter le volume de ces tumeurs : aucune n'était complètement globuleuse, faisant saillie en dehors de la surface cutanée, elles étaient toutes de forme hémisphérique et ressemblaient, comme forme et comme volume, à des têtes d'épingles que l'on aurait appliquées sur la peau, et ayant la consistance et la couleur de petites perles coupées par la moitié et ombiliquées.

Toutes ces tumeurs ont été traitées le samedi suivant par M. E. Besnier qui les a raclées ou plutôt arrachées au moyen de la curette de Wolkmann sans cautérisation; les malades étant revenus à la consultation quinze jours après, il n'a été constaté l'existence d'aucune cicatrice, mais seulement de petites taches régulières, les unes rouges, les autres blanches, ne présentant aucune tendance kéloïdienne.

L'intérêt principal de cette observation multiple réside dans le caractère bien évidemment contagieux de cette affection, se manifestant, non seulement sur les membres d'une même famille, mais aussi sur une étrangère en relation avec eux; le linge de toilette, le peigne et le contact résultant de jeux entre enfants ont été bien sûrement le mode de contagion.

L'acné varioliforme est caractérisée par la rétention de la matière contenue dans les glandes sébacées de la peau, modifiée, il est vrai, mais formant des saillies plus ou nombreuses, régulières, de volume variable, souvent globuleuses, ombiliquées, et présentant d'une façon constante un petit orifice par lequel on peut faire sortir de la matière sébacée sans forme déterminée.

Décrite pour la première fois par Bateman en 1819, cette maladie quoique peu connue est assez fréquente. C'est Bazin qui lui a donné le nom sous lequel elle est désignée, en a fourni la meilleure description et lui a assigné sa place dans la nosologie.

Sa symptomatologie présente à étudier l'aspect, la couleur, la forme, l'ombilication, le nombre, la disposition, le volume, le siège, la consistance et le contenu des tumeurs.

1° *Aspect, couleur, forme.* — L'aspect de ces petites tumeurs varie beaucoup comme couleur, et surtout comme forme.

La couleur en est généralement d'un gris-perle et quelquefois, mais exceptionnellement, rosée ou d'une teinte jaunâtre légère ; elles sont luisantes, d'une transparence plutôt apparente que réelle.

Autour de ces tumeurs rouges ou rosées, ayant déjà acquis un certain degré de développement, on en trouve presque constamment d'autres beaucoup plus nombreuses présentant la couleur pour ainsi dire normale, c'est-à-dire gris-perle. En examinant attentivement avec une forte loupe la base de ces tumeurs au point où elles se continuent avec la peau environnante, on peut voir un petit réseau vasculaire très fin.

La forme de ces tumeurs est variable. Si elles sont très volumineuses, elles sont globuleuses, rouges, étranglées à leur base plutôt que pédiculées; si elles sont de moyenne grosseur, elles peuvent se présenter sous deux formes différentes : parfois ces tumeurs font saillie au-dessus de la surface cutanée comme si on avait appliqué des perles sur la peau; parfois aussi elles ont la forme d'un petit cône tronqué, plus large à la base qu'au sommet, ressemblant alors véritablement, comme Bazin l'a dit très judicieusement, à des pustules de variole, ou plutôt de varioloïde; ces tumeurs peuvent aussi ressembler quelquefois à de la gale pustu-

---

l'attention sur la présence d'un parasite microscopique dans le sang des animaux morts de cette affection, depuis que des recherches rigoureuses ont combattu sérieusement la doctrine de la génération spontanée des êtres microscopiques, et qu'enfin les effets des fermentations ont été rattachés à la microbie, on s'habituait peu à peu à l'idée que les animaux atteints du charbon pourraient prendre les germes du mal, c'est-à-dire les germes du parasite, dans le monde extérieur, sans qu'il y eût jamais naissance spontanée proprement dite de cette affection. Cette opinion se précisa encore davantage lorsque, en 1876, le Dr Kock, de Breslau, eut démontré que la bactéridie, sous sa forme vibrionienne ou bacillaire, pouvait se résoudre en véritables corpuscules-germes ou spores.

Il y a deux ans, j'eus l'honneur de soumettre au ministre de l'agriculture et au président du conseil général d'Eure-et-Loir un projet de recherches sur l'étiologie du charbon qu'ils accueillirent avec empressement. J'eus également la bonne fortune de rencontrer dans M. Maunoury, maire du petit village de Saint-Germain, à quelques lieues de Chartres, un agriculteur éclairé qui voulut bien m'autoriser à installer sur un des champs de sa ferme un petit troupeau de moutons dans les conditions généralement suivies en Beauce pour le parcage en plein air. En outre, le directeur de l'agriculture mit obligeamment à notre disposition deux élèves bergers de l'école de Rambouillet pour la surveillance et l'alimentation des animaux.

Les expériences commencèrent dans les premiers jours d'août 1878. Elles consistèrent tout d'abord à nourrir certains lots de moutons avec de la luzerne que l'on arrosait de cultures artificielles de bactéridies charbonneuses chargées du parasite et de ses germes. Sans entrer dans des détails qui trouveront leur place ailleurs, je résume dans les points suivants nos premiers résultats.

Malgré le nombre immense de spores de bactéridies ingérées par tous les moutons d'un même lot, beaucoup d'entre eux échappent à la mort, souvent après avoir été visiblement malades ; d'autres, en plus petit nombre, meurent après tous les symptômes du charbon spontané et après un temps d'incubation du mal qui peut aller jusqu'à huit et dix jours, quoique, dans les derniers temps de la vie, la maladie revête les caractères presque foudroyants fréquemment signalés par les observateurs,

leuse; elles prennent également la forme cylindroïde. Il en est de même pour les plus petites, chez lesquelles la forme globuleuse, sphéroïde est très rare.

2° *Ombilication.* — C'est l'un des caractères pathognomoniques de l'acné varioliforme.

Le point central est d'un gris cendré ou d'un blanc sale; la coloration noirâtre, presque constante sur les tannes, est un caractère différentiel avec l'acné varioliforme. L'ombilic ne présente jamais un point noir tranché comme dans les tannes ou dans l'acné punctata, par exemple. En pressant la tumeur entre les doigts, on obtient un magma blanc, laiteux, crayeux, légèrement épais et consistant, et ressemblant assez au contenu des loupes que l'on fait sortir après avoir pratiqué l'ouverture de ces tumeurs.

3° *Nombre.* — Le nombre est essentiellement variable : il peut être de deux ou trois boutons ou d'une centaine, isolés ou groupés, du volume d'une petite tête d'épingle à une noisette.

Les parties où siège cette maladie sont, par ordre de fréquence : la face, le cou, la nuque et le cuir chevelu ; — organes génitaux et région pubienne; — membres supérieurs ; — partie antérieure du tronc et région abdominale ; — paupières ; — partie postérieure du tronc.

4° *Consistance.* — L'acné varioliforme est dure, ou tout au moins ferme au toucher.

5° *Contenu.* — Pressée entre les doigts, la tumeur donne issue non à une humeur vermiforme, mais à une matière graisseuse, blanchâtre, laiteuse.

A l'examen microscopique, on trouve des cellules épidermiques plates très divisées, et de plus des globules et des cristaux graisseux; on peut encore y constater la présence de corps ovoïdes volumineux, sans noyau, assez brillants, les uns contenus dans une enveloppe de cellules épidermiques, les autres complètement libres. Ces corpuscules sont des corpuscules du molluscum, signalés et décrits par Henderson et Paterson, que Kaposi n'admet pas.

Diagnostic. — Les caractères pathognomoniques de l'acné varioliforme sont les suivants : aspect varioliforme, ombilic central ou latéral, comédon saillant ou faisant issue à la pression, consistance et couleur perlées.

L'acné varioliforme n'est pas grave et guérit très facilement.

Son *étiologie* est difficile à faire ; sauf son origine contagieuse, probablement parasitaire, les conditions de son développement sont peu connues.

Traitement. — Tel qu'il est aujourd'hui institué il est d'une grande simplicité; il est tout entier mécanique et doit consister dans le procédé le plus facile à réaliser : avulsion de la petite tumeur selon la méthode mise en pratique par M. E. Besnier, et que nous allons indiquer tout à l'heure.

Moyens médicaux. — Bazin avait recommandé l'application de pommades et de lotions alcalines, de l'huile de cade, de l'huile de goudron, de la teinture d'iode, et conseillé un traitement général tonique. Ces moyens pratiqués tous les jours amenaient, au bout d'un temps assez long, la guérison par inflammation adhésive.

Quand les tumeurs sont multiples, très petites, disposées par groupes, et que l'on a une raison quelconque pour ne pas employer un moyen chirurgical, on peut, avec des frictions de savon mou de potasse convenablement dirigées, sinon toujours guérir toutes les tumeurs, au moins déblayer considérablement le terrain.

Moyens chirurgicaux. — Ce sont la cautérisation, la ligature, l'énucléation, l'incision, l'excision et l'avulsion.

1° *Cautérisation.* — M. Hardy a conseillé et pratiqué la cautérisation de ces tumeurs avec la solution suivante :

---

et qui ont fait croire à une incubation de très peu de durée (1).

On augmente la mortalité en mêlant aux aliments souillés des germes du parasite des objets piquants, notamment les extrémités pointues des feuilles de chardon desséché, et surtout de barbes d'épis d'orge coupées par petits fragments de $0^{m},01$ de longueur environ.

Il importait beaucoup de savoir si l'autopsie des animaux morts dans ces conditions montrerait des lésions pareilles à celles qu'on observe chez les animaux morts spontanément dans les étables ou dans les troupeaux parqués en plein air. Les lésions, dans les deux cas, sont identiques, et par leur nature elles autorisent à conclure que le début du mal est dans la bouche ou l'arrière-gorge. Nos premières constatations de ce genre ont été faites le 18 août, par des autopsies pratiquées sous nos yeux par M. Boutet fils et M. Vinsot, jeune élève vétérinaire, sortant de l'école d'Alfort, qui nous a assistés avec beaucoup de zèle pendant toute la durée des expériences faites à Saint-Germain.

Dès lors il était logique de présumer que les animaux qui meurent du charbon sont contaminés par des spores de bactéridies charbonneuses répandues sur leurs aliments. Mais comment se ferait cette alimentation toxique ? Les animaux morts du charbon sont portés à l'équarisseur ou enterrés sur place. Or, la putréfaction tue les bactéridies. Comment le cadavre deviendrait-il l'agent de contamination ?

Voici comment M. Pasteur répond à cette objection :

Assistons par la pensée, dit-il, à l'enfouissement du cadavre d'une vache, d'un cheval ou d'un mouton morts du charbon. Alors même que les animaux ne seraient pas dépecés, se peut-il que du sang ne se répande pas hors du corps en plus ou moins grande abondance ? N'est-ce pas un caractère habituel de la maladie qu'au moment de la mort le sang sort par les narines, par la bouche, et que les urines sont souvent sanguinolentes. En conséquence, en tous les cas pour ainsi dire, la terre autour du ca-

(1) La communication de la maladie par des aliments souillés de spores charbonneuses est plus difficile encore chez les cobayes que chez les moutons. Nous n'en avons pas obtenu d'exemple dans d'assez nombreuses expériences. Les spores, dans ce cas, se retrouvent dans les excréments. On les retrouve également intactes dans les excréments des moutons.

Sublimé corrosif.... 25 à 40 centigrammes;
Eau............... 250 grammes.

Sous l'action de ce moyen, les tumeurs disparaissaient au bout de quelques jours par suite d'inflammation adhésive et après la chute d'une petite croûtelle qui se formait au sommet par l'effet de l'application du caustique.

Quant aux cautérisations avec le crayon de nitrate d'argent, après raclage, énucléation, incision, excision partielle, dilatation de l'orifice, etc., qui sont le plus généralement usitées en France, elles sont longues, douloureuses, incomplètes dans leurs résultats, et souvent suivies de cicatrices saillantes tout à fait regrettables quand elles ont, surtout chez la femme, leur siège sur la face ou le haut du thorax, etc.

2° *Ligature.* — On a conseillé la ligature avec un fil mince et solide; on pourrait aussi employer le fil élastique comme on l'a préconisé dans ces derniers temps pour différentes affections chirurgicales; mais c'est un procédé long, douloureux, applicable seulement aux grosses tumeurs anciennes qui ébauchent un pédicule.

3° *L'énucléation.* — C'est le procédé employé par l'école de Lyon. L'exécution en est assez longue, assez douloureuse, mais le résultat obtenu est bon.

4° *L'incision.* — Elle consiste à fendre le bouton d'un coup de bistouri ou de lancette, en n'intéressant toutefois que la peau, puis à exprimer le corps glandulaire entre les ongles.

5° *L'excision.* — Ce procédé, pratiqué avec des ciseaux courbes assez fins, avait été indiqué par Huguier. Elle peut être totale ou partielle. Lorsque les tumeurs avaient un pédicule, Huguier les tranchait et enlevait ainsi le bouton tout entier; dans le cas contraire, il excisait les couches cutanées qui recouvraient le sommet de la tumeur, puis il énucléait celle-ci par des pressions exercées sur deux points opposés.

6° *L'avulsion.* — *a.* Huguier a aussi indiqué l'*arrachement* avec les ongles par un rapide mouvement de torsion.

b. — *Le procédé de l'épingle* consiste à passer une épingle ordinaire sous la petite tumeur, et à exécuter quelques mouvements d'élargissement du tunnel qui, avec un très facile coup de main, permet d'avulser aisément le bouton.

c. — *Le raclage*, qui n'est qu'un procédé perfectionné d'avulsion ou d'arrachement, a été appliqué par M. E. Besnier à la plupart des maladies, et c'est celui auquel il s'est définitivement arrêté.

Le procédé s'applique à toutes les tumeurs, grosses ou petites.

Avec une curette de Wolkmann, tenue comme une plume à écrire, on donne un ou deux petits coups secs à la base de la tumeur que l'on expulse aisément, sans grande douleur. Une toute petite dépression, à peine quelques gouttes de sang que la moindre compression temporaire arrête, puis cicatrisation plate, simple, et très rapide, à la suite d'un pansement quelconque de vingt-quatre heures (ouate, poudre d'amidon), et tout est dit.

Une seule curette de la dimension d'un cure-oreille ordinaire suffit à toutes les indications, en raison de sa forme ovalaire, cependant s'il s'agit d'avulser de toutes petites tumeurs, on peut se munir de curettes de plus petit calibre.

VARIÉTÉS. — MÉLANGES.

1068. — Les pansements avec les papiers de soie. — Ce pansement remarquable préconisé par le Dr Cortejarena, se recommande par sa simplicité et son bon marché; il consiste dans la suture avec des fils de crins et dans l'usage de très fines feuilles du papier connu sous le nom de papier de soie. L'auteur a fait d'assez nombreuses expériences, et formule les conclusions suivantes :

1° Ce pansement ne doit être employé que dans les petites solutions de continuité, dans les grandes dont la suppuration est

---

davre est souillée de sang. D'ailleurs, il faut plusieurs jours avant que la bactéridie se résolve en granulations inoffensives par la protection des gaz privés d'oxygène libre que la putréfaction dégage, et pendant ce temps le ballonnement excessif du cadavre fait écouler les liquides de l'intérieur à l'extérieur par toutes les ouvertures naturelles quand il n'y a pas, par surcroît, déchirure de la peau et des tissus. Le sang et les matières ainsi mêlés à la terre aérée environnante ne sont plus dans les conditions de la putréfaction, mais bien plutôt dans celles d'un milieu de culture propre à la formation des germes de la bactéridie. Hâtons-nous toutefois de demander à l'expérience la confirmation de ces vues préconçues.

Nous avons ajouté du sang charbonneux à de la terre arrosée avec de l'eau de levure ou de l'urine aux températures de l'été et aux températures que la fermentation des cadavres doit entretenir autour d'eux comme dans un fumier. En moins de vingt-quatre heures, il y a eu multiplication et résolution en corpuscules-germes, des bactéridies apportées par le sang. Ces corpuscules-germes, on les retrouve ensuite dans leur état de vie latente, prêts à germer et propres à communiquer le charbon, non seulement après des mois de séjour dans la terre, mais après des années,

Ce ne sont là encore que des expériences de laboratoire. Il faut rechercher ce qui arrive en pleine campagne avec toutes les alternatives de sécheresse, d'humidité et de culture. Nous avons donc, au mois d'août 1878, enfoui dans un jardin de la ferme de M. Maunoury, après qu'on en eut fait l'autopsie, un mouton de son troupeau qui était mort spontanément du charbon. Dix mois, puis quatorze mois après, nous avons recueilli de la terre de la fosse et il nous a été facile d'y constater la présence des corpuscules-germes de la bactéridie et, par l'inoculation, de provoquer sur des cochons d'Inde la maladie charbonneuse et la mort. Bien plus, et cette circonstance mérite la plus grande attention, cette même recherche des germes a été faite avec succès sur la terre de la surface de la fosse, quoique, dans l'intervalle, cette terre n'eût pas été remuée. Enfin, les expériences ont porté sur la terre de fosses où l'on avait enfoui, dans le Jura, à 2 mètres de profondeur, des vaches mortes du charbon au mois de juillet 1878.

(*A suivre.*)

peu abondante ou dans les cas où on essaie d'obtenir la réunion immédiate ;

2° Jamais on ne pourra s'en servir pour les vastes plaies ou pour les petites solutions de continuité siége d'exsudations considérables ;

3° Une fois l'appareil appliqué, il n'existe pas de règle absolue pour son renouvellement, qui reste subordonné à la quantité des liquides exsudés ou aux complications survenues ;

3° En règle générale, l'appareil doit être renouvelé dès que les feuilles de papier de soie sont souillées ;

5° Enfin, ce mode de pansement doit être prescrit dans les cas de gangrène d'hôpital, de pyohémie, etc., et quand les solutions de continuité sont irrégulières et anfractueuses (Dr Aguilar y Lara. *El Siglo medico*, Madrid, 11 de julio, 1880).

1069. — Des crins de cheval employés pour le drainage des plaies, par le Dr Rizet. — L'emploi du séton filiforme est déjà assez ancien. A la fin du siècle dernier, Benjamin Bell passait dans un abcès froid un faisceau de fil composé d'un grand nombre de brins, afin de remplir exactement l'ouverture d'entrée et de sortie. On retirait alors les brins de fil, un à un jusqu'au dernier, plus tard, on remplaça ces fils de Bell par des fils métalliques, En 1854, Chassaignac introduisit des tubes étroits de caoutchouc. En 1877, Zister, se fondant sur la capillarité des crins de cheval, les substitua au tube de son prédécesseur, et il et il a été imité par M. le Dr M'Roé.

M. Rizet s'est servi du drainage par les crins du cheval dans un *hygroma subaigu* du genou gauche, dans un *hydrocèle subaigu* et contre une *bourse séreuse* accidentelle, placée à la face externe et supérieure du pied droit, et il pense que l'incompressibilité des crins peut se prêter à toutes les modifications nécessitées par la forme des plaies, que la diminution du drain capillaire composé de plusieurs parties se fait d'une manière lente et graduée, que ce genre de séton étant inaltérable, on n'a pas à craindre d'en laisser des débris dans la tumeur.

1070. — Relations qui existent entre les affections des nerfs optiques et les maladies de la moelle. — En 1862, j'ai fait connaître les rélations qui existent entre les maladies du cerveau et le fond de l'œil. Un peu plus tard, en 1865, j'ai indiqué celles qui dépendent des affections de la moelle, telles que l'ataxie locomotrice et la chorée. A ces faits se rapportent l'observation suivante que le Dr Chauvel a lue à la Société de chirurgie. — Un jeune dragon entre à l'hôpital militaire au mois de janvier pour un affaiblissement de la vision consécutif à des excès vénériens. A gauche, la vision est réduite à un centième ; à droite, il n'y a que la moitié de la force visuelle normale. La pupille de l'œil gauche est très congestionnée. Les bords en sont diffus, le champ visuel est normal ; il n'y a pas de dyschromatopsie. Ce soldat ne présente aucun antécédent syphilitique ; on lui donne néanmoins du sublimé, de l'iodure de potassium, et l'on applique des vésicatoires volants aux tempes.

Au bout de quelques semaines, ce soldat éprouve des douleurs dans la poitrine et dans le ventre, et dans le courant de mars il se déclare de la paralysie, de la mobilité dans les membres inférieurs, des mouvements convulsifs fréquents, de la paralysie des sphincters anal et vésical. A mesure que les symptômes paraplégiques augmentent, les troubles oculaires diminuent, puis la paralysie elle-même s'améliore, et au mois de mai le malade peut se lever et sa vision de l'œil gauche remonte aux quinze vingtièmes. Au mois de juin la santé était bonne, quand l'œil droit se prit à son tour, atteint de névrite optique. Mais, sous l'influence d'émissions sanguines, cette affection s'améliore et le 10 juin, le dragon est envoyé en convalescence ; il est probable cependant que sa névrite droite n'est pas encore guérie.

1071. — Symptômes des affections du pont de Varole, par Gowers. Les signes de lésions aiguës du pont de Varole sont les suivants :

1° Quand la lésion est unilatérale, les nerfs crâniens du même côté sont affectés ;

2° S'il y a des symptômes de paralysie bilatérale des nerfs crâniens et des nerfs rachidiens ; ceci dépend de ce fait que les colonnes motrices des deux côtés sont ici en contact, et de cette circonstance que toutes deux sont vascularisées par l'artère basilaire, siége fréquent d'embolie, de thrombose, produisant le ramollissement, etc.

3° Atteinte des centres, voisins des deux extrémités du pont de Varole. A l'extrémité supérieure se trouve le centre d'origine des nerfs moteurs de l'œil, dont l'excitation détermine la contraction des pupilles, et dont la destruction entraîne la paralysie de l'iris et des muscles de l'œil. A l'extrémité inférieure du pont de Varole, sont situés les centres qui règlent la respiration, la déglutition, etc. Les lésions qui détruisent ces centres ne laissent pas le temps de poser de diagnostic ; mais leur irritation se révèle par des signes importants ;

4° L'hyperpyrexie qui semble résulter des lésions aiguës bilatérales, quelle que soit leur nature ;

5° L'apparition de la glycosurie, qui ne survient probablement que quand la période aiguë est passée (*Brain*, janvier 1880, et *Lyon medical*).

1072. — Atrophie de la corne d'Ammon dans l'épilepsie, par M. Pfleger (de Vienne). — Pfleger ayant fait l'autopsie de 43 épileptiques, a trouvé dans plus de la moitié des cas une dégénérescence et une atrophie des deux cornes d'Ammon ou de l'une seulement. Dans ce cas, la gauche était plus souvent affectée que la droite, dans la proportion de 7 à 15 (*Brain*, janv. 1880).

1073. — Anatomie pathologique de la rage, par Weller. — Les conclusions de l'auteur sont basées sur les lésions trouvées à l'autopsie de sept chiens et d'un homme morts de la rage :

1° L'hydrophobie se montre dans les centres nerveux comme un processus inflammatoire, débutant dans les vaisseaux, et caractérisé par une infiltration-périvasculaire de leucocytes et de petites masses graisseuses, qui proviennent probablement de la dégénérescence des éléments nerveux ;

2° Ce processus inflammatoire est un premier degré de la myélite ou de l'encéphalite aiguës. Si ce processus n'aboutit pas au ramollissement, ceci tient à la courte durée de la maladie, dépendant elle-même de la localisation de la lésion. Les changements pathologiques étaient marqués surtout dans la moelle allongée, spécialement au niveau du noyau de la huitième paire. Dans la moelle, les parties les plus affectées étaient le pourtour du canal central, les cornes antérieures et le pourtour des cornes postérieures ;

3° Chez l'homme, la lésion ne remontait pas au-dessus de la

moelle allongée; chez les chiens ont été trouvés malades les tubercules quadrijumeaux, les ganglions basilaires, et sur les hémisphères, les circonvolutions olfactives, rarement d'autres. Jamais rien dans le cervelet (*Brain*, janv. 1880, et *Lyon médical*).

SOCIÉTÉS SAVANTES.

1074. — **Académie de médecine** (7 septembre). — *Diarrhée infantile.* — A propos de la dernière communication de M. Bouchardat sur la diarrhée infantile, M. Jules Guérin recommande l'usage du charbon en poudre fine mêlé au lait du biberon. Une cuillerée à café par biberon suffit.

Acide phénique comme agent antipryétique. — M. Desplats (de Lille) lit un mémoire ayant pour but de démontrer: 1° que l'acide phénique administré à doses suffisantes aux fébricitants a toujours pour effet d'abaisser subitement la température; 2° que cet abaissement temporaire peut être maintenu et accru par l'administration de nouvelles doses, et que, grâce à cet agent, le médecin peut modérer à volonté la température des malades; 3° que les doses d'acide phénique considérées jusqu'ici comme toxiques peuvent être dépassées sans danger; des malades en ont pris plusieurs jours de suite 8, 10, 12 grammes; 4° que le rectum est par excellence la voie d'introduction, mais qu'il ne faut pas administrer plus de 1 à 2 grammes par lavement.

Symptôme prémonitoire de l'urémie. — M. Ortille (de Lille) a observé que dans le cancer de l'utérus l'urémie survient quand l'élimination de l'urine est devenue impossible, à la suite de l'obstruction des uretères par la compression de la tumeur cancéreuse. Il signale comme un symptôme prémonitoire, non signalé par personne, l'analgésie complète.

Absinthisme aigu. — M. Lancereaux lit un mémoire qu'il résume ainsi: « Les désordres qui se rapportent à l'absinthisme aigu sont semblables, en tant que syndrome, non pas à l'attaque d'épilepsie essentielle, mais à l'attaque convulsive de l'hystérie. La ressemblance entre l'hystérie et l'absinthisme existe non seulement dans la forme aiguë, mais dans la forme chronique de cette intoxication. »

M. Dujardin-Beaumetz a expérimenté l'alcool et l'absinthe chez des cochons et il a constaté chez ceux qui prenaient de l'alcool des symptômes d'ivresse lente avec assoupissement; il y avait au contraire de l'excitation chez ceux qui prenaient de l'absinthe.

COMPENDIUM DE THÉRAPEUTIQUE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

1075. — Traitement de l'eczéma chronique de la paume de la main. — Lush conseille, s'il y a un état rhumatismal, les lotions suivantes qui sont presque spécifiques et très calmantes :

Bicarbonate de soude..........	8 grammes.
Bicarbonate de potasse.........	4 —
Glycérine.........................	4 à 20 gr.
Teinture d'opium...............	8 gr.
Eau..............................	600 gr.

à faire matin et soir. (*The British med. Journ.*, nov. 22, 1879). Je préfère de beaucoup le savon de goudron.

1076. — Traitement du goître exophthalmique par la duboisine. — M. Dujardin-Beaumetz a substitué la *duboisine* en injections hypodermiques à l'atropine, dans le traitement du goître exophthalmique. Dans les deux cas où il a employé cette médication, il a obtenu une grande diminution des palpitations et des battements vasculaires. Il a, de plus, noté une facile accumulation des doses, bien qu'il n'injectât que de faibles quantités de duboisine : un quart de milligramme ou un demi-milligramme au plus; au bout de peu de jours apparurent des signes non douteux d'intoxication analogue à celle que produit la belladone; la solution qui sert aux injections peut se formuler ainsi : sulfate neutre de duboisine, 1 centig., eau distillée de laurier-cerise, 20 gr. Chaque seringue de 1 centim. cube renferme un demi-milligramme du sel de duboisine. (*France médicale*).

1077. — De la chèque contre les affections pulmonaires, par William Murrell. — L'extrait de la chèque, plante du Chili, du genre myrte, a été vanté par Dessauer (de Valparaiso) contre les affections pulmonaires, même la tuberculose, et spécialement contre les hémoptysies. L'auteur l'a employé dans 25 cas de bronchite chronique avec emphysème (à la dose de 8 à 15 grammes d'extrait liquide dans un peu d'eau, toutes les quatre heures). Constamment il a noté amélioration de la toux, facilité de l'expectoration, diminution de la dyspnée. L'auteur a eu à se louer de son emploi chez plusieurs phthisiques. Cet astringent diminue aussi les sueurs nocturnes, mais il détermine de la constipation. (*Pratict.*, 1880.)

1078. — Du nitrate de pilocarpine dans l'urémie. — En injections sous-cutanées tous les jours à la dose de 1 centigr. Bœgehold cite quatre observations de cet emploi. Il y a eu deux guérisons l'une après vingt jours d'injection, l'autre à deux reprises. Cette médication a fait cesser les convulsions urémiques. Les deux autres cas se sont terminés par la mort dans le coma, mais les convulsions avaient cessé. *Deutsch. méd. Woschens*, 1879.

La pilocarpine ne peut être bonne que dans les cas d'œdème et d'anasarque, suite d'albuminurie pour diminuer l'œdème cérébral. Il est évident qu'elle n'a pas d'action sur le rein et pas davantage sur ce qu'on appelle l'urémie. Pour moi l'éclampsie albuminurique n'est que la conséquence d'un œdème du cerveau.

1079. — Désinfection de l'iodoforme. — Nous avons déjà mentionné les moyens de désinfecter l'iodoforme par l'addition de poudre de camphre 3 gr. pour 30; par l'addition de quelques gouttes d'essence de menthe, dans le *Compendium Annuaire de thérapeutique* de 1879. Voici un autre moyen proposé par le Dr Lindermann. Le baume du Pérou 2 parties pour une partie d'iodoforme, enlève toute odeur. Comme pommade il conseille la vaseline à titre d'excipient.

Iodoforme.......	1 partie
Baume du Pérou	3 —
Vaseline........	8 —

Ou bien il remplace les 8 parties de vaseline par autant de glycérine.

(Cela peut être bon, mais dans le résultat il y a bien peu d'iodoforme, et je préfère le mélange de 3 parties de poudre de camphre sur 30 d'iodoforme).

1080. — Glycérine; — laxatifs et bains de siège froids dans le traitement des hémorrhoïdes. — Le Dr David Young de Florence a publié, dans le *Practitioner* du mois d'octobre 1879, un mémoire sur l'usage de la glycérine dans le traitement des hémorrhoïdes.

Une cuillerée à bouche deux fois par jour dans le traitement des hémorrhoïdes internes. Lorsqu'il y a en même temps de la constipation, il donne une des pilules suivantes :

Bichlorure de mercure....	20 centigr.
Strychnine...............	20 —
Extrait de belladone......	2 —
Bisulfate de quinine.......	5 —
Extrait d'aloës barbatum..	2 —

Pour 10 pilules.

L'auteur rapporte un grand nombre de cas dans lesquels ce traitement a été suivi de succès. Le Dr Boind croit que la glycérine a été pour peu de chose dans les résultats, et que les moyens dits adjuvants ont exercé le principal rôle. Ainsi Young prescrit les bains de siège froids, immédiatement après chaque garde-robe, on ne prendra que l'eau chaude que dans les cas d'accidents inflammatoires aigus. D'ailleurs les lotions froides avec une éponge faites dans les mêmes conditions sont un excellent moyen prophylactique contre la formation des

hémorrhoïdes. (*The Saint-Louis medical and surgical Journal*, janvier 20, 1880, p. 50, et *Paris médical*).

1081. — Traitement de la gale par un liniment à l'acide pyrogallique et à l'acide phénique. — Le Dr Armangue rapporte dans la *Independencia medica*, l'observation suivante recueillie à la clinique du Dr Giné. Au n° 15 de la salle Saint-Thomas se trouvait un malade ayant une éruption polymorphe humide, discrète dans la plus grande partie du corps, confluente sur les coudes, accompagnée d'un violent prurit à excerbations nocturnes. Elle durait depuis quatre mois, et cependant on ne trouvait pas les sillons des acarus; les espaces inter-digitaux n'étaient pas pris, on porta néanmoins le diagnostic gale, puis on fit des frictions avec le liniment suivant :

Alcool.............	300	grammes.
Acide pyroligneux..	200	—
Acide phénique....	6	—

Une seule friction fit disparaître à la fois le prurit et l'éruption, il resta comme on devait s'y attendre des accidents secondaires qui persistèrent pendant quelques jours et disparurent avec de simples cataplasmes émollients, le traitement ne produisit aucune douleur. (*Revista di medicina y cirurgia practicas*, 7 mars 1880, p. 242, et *Paris médical*).

1082. — Encore la toile d'araignée dans les fièvres palustres. — Le Dr Ewicque Lafuente a employé dans le cours du printemps dernier la toile d'araignée dans des fièvres intermittentes de formes diverses et rebelles à l'action du quinquina, elle lui a donné d'excellents résultats. Le médicament fut donné sous forme de bols du poids de 2 grammes chacun ; les malades en prenaient 12 le premier jour, 8 le second, 4 le troisième ; il n'a jamais vu de fièvre intermittente résister à ce traitement, pourtant il y a eu parfois des récidives à la suite d'écarts de régime ou d'autres fautes contre l'hygiène. (*Revista de medicina y cirugia practicas*, n° 89, 7 mars 1880, p. 217, et *Paris médical*).

Le Dr Antonio Delgado qui exerce la médecine rurale dans un district où les fièvres intermittentes sont endémiques a exposé récemment dans la *Cronica médica* les résultats qu'il a obtenus par cette médication. Elle a guéri 21 cas de fièvres quotidiennes entières ; mais il ne l'a pas obtenue dans les fièvres quartes, cependant les accès ont été retardés et rendus moins intenses. (Même journal, p. 242, et *Paris médical*.)

(Cette médication ne se comprend guère alors que l'on a partout du sulfate de quinine. Elle a été employée en France et abandonnée. Si elle est efficace, ce dont il faut douter, il faut la réserver pour les pauvres qui ne peuvent dépenser l'achat du sulfate de quinine qui sera toujours préférable).

NOUVELLES.

— *Facultés.* — Sont attachés aux Facultés ci-après désignées pour une période de neuf ans, à dater du 1er novembre 1880, les agrégés des Facultés de médecine dont les noms suivent:

— *Faculté de Paris :* — MM. Remy (anatomie et physiologie); Hanriot (chimie et toxicologie).

— *Faculté de Bordeaux:* — MM. Viault, Testut (anatomie et physiologie); Carles (pharmacie).

— *Faculté de Lyon:* — MM. Arloing (anatomie et physiologie); Chapuis (pharmacie).

— *Faculté de Nancy :* — M. Garnier (chimie et toxicologie).

— *Faculté de médecine de Paris.* — M. Jean, chef de clinique adjoint est chargé, jusqu'au 31 décembre 1880, des fonctions de chef de clinique des maladies des enfants, en remplacement de M. Dreyfus-Brissac, démissionnaire.

— *Agrégation.* — Par un arrêté en date du 4 septembre 1880, sont institués agrégés des Facultés de médecine (section de chirurgie et accouchements), pour en exercer les fonctions du 1er novembre 1880 au 1er novembre 1889, les Drs en médecine dont les noms suivent:

MM. Bouilly (Vincent-Georges); — Boursier (Pierre-François); — Budin (Pierre-Constant); — Duchamp (Casimir-Victor-Adolphe); — Dumas (Jules-Léon); — Gaulard (Louis); — Lefour (Joseph-Raoul); — Levrat (Jules); — Peyrot (Jean-Joseph); — Reclus (Jean-Jacques); — Tédenat (Emile-Jean-Léon-Benjamin); — Weiss (Georges-Théodore).

— *Concours pour l'externat et l'internat.* — L'ouverture des concours pour l'externat et l'internat dans les hôpitaux de Paris aura lieu les mardi 12 et lundi 11 octobre, dans l'amphithéâtre de l'administration, avenue Victoria, 3. Les registres d'inscription resteront ouverts tous les jours, de onze heures à trois heures, du 6 au 30 septembre pour l'externat, et du 4 au 25 septembre pour l'internat,

En raison de l'appel, fixé au 1er novembre prochain, des volontaires d'un an, les candidats à l'externat qui justifieront de leur engagement conditionnel seront admis, par exception, à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du concours. Quant aux engagés volontaires qui doivent être libérés le 1er novembre prochain, et qui se seront fait inscrire pour prendre part au même concours, ils seront appelés à subir la première épreuve à partir du 12 novembre.

— *Nécrologie.* — M. Delpech, agrégé honoraire, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine est mort subitement le 5 août, dans sa 63e année.

— *M. Fort à Rio-Janeiro.* — M. le Dr Fort, chargé d'une mission au Brésil, pour l'enseignement de l'anatomie, vient d'être nommé membre de l'Académie de médecine de Rio-Janeiro.

— *Réforme de l'alimentation des soldats.* — Le ministre de la guerre vient de décider qu'à partir du 1er octobre prochain, la ration quotidienne de 700 grammes de pain allouée aux soldats et qui alterne de temps en temps avec la ration de biscuit, sera remplacée, sans variation, par une ration de 620 grammes de pain et 100 grammes de biscuit.

Cette modification a pour objet de familiariser les militaires avec l'aliment employé souvent en campagne pendant plusieurs jours de suite, à raison de l'impossibilité d'avoir du pain, et dont les hommes ne tiraient aucun parti, au point de vue de leur nourriture, parce qu'ils ne savaient comment l'employer.

— *Extension de la myopie en Allemagne.* — Par suite de la remarque faite que la myopie augmente parmi les écoliers, des statistiques relatives à ce sujet ont été dressées dans toute l'Allemagne et en Alsace-Lorraine et des mesures ont été prises pour empêcher la propagation du mal. Mais, comme, sous ce rapport, le but ne peut être atteint que par la coopération de l'école et de la famille, le directeur du lycée de Strasbourg, dit la *Gazette d'Alsace-Lorraine*, vient, dans la publication du programme d'études de cet établissement, de prier les parents de vouloir bien, de leur côté, avoir soin que ces derniers, en faisant leurs devoirs à domicile, soient toujours placés en pleine lumière, qu'ils ne travaillent pas pendant le crépuscule et qu'ils tiennent les yeux à juste distance de leurs livres ou de leurs cahiers. Il leur recommande, en outre, de ne pas donner en cadeau des livres dont les caractères d'impression seraient trop petits.

— *Administration générale de l'Assistance publique à Paris.* — Un concours pour la nomination à une place de pharmacien dans les hôpitaux et hospices civils de Paris sera ouvert le jeudi 18 novembre 1880, à une heure précise, dans l'amphithéâtre de la pharmacie centrale de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, quai de la Tournelle, n° 47.

Les personnes qui voudront concourir devront se faire inscrire au secrétariat général de l'administration, depuis le lundi 18 octobre jusqu'au mercredi 3 novembre inclusivement, de onze heures à trois heures.

— *Distinctions honorifiques.* — M. Goubaux, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, est nommé officier de l'instruction publique.

Sont nommés officiers d'Académie: MM. les docteurs Sandras et Raveau; M. Sœure, pharmacien au Mans ; MM. Baillet, directeur de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, et Toussaint, professeur à ladite école.

— *Légion d'honneur.* — Par décret du Président de la République, en date du 27 août 1880, M. le docteur Barbin (Octave-Michel-François), maire de Droué (Loir-et-Cher), a été nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

— *Société Arti et Amicitiæ*, pour la création d'une maison de retraite et de santé en faveur des artistes, des hommes de lettres et de science que l'âge, la maladie ou les infirmités obligent au repos. — Au Congrès de Reims, scction d'économie politique, M. Norbert-Vuy, a fait une communication sur la constitution de la Société *Arti et Amicitiœ* qui a pour but la création d'une maison de santé et d'une villa de retraite pour tous les hommes de science et de lettres, nos artistes, et pour tous les ouvriers de l'esprit et de l'intelligence, que la vieillesse ou les maladies obligeraient à abandonner leur carrière. La Société *Arti et Amicitiæ* désire surtout être utile aux héroïques membres du corps médical, si souvent victimes de leur dévouement à la science et à l'humanité.

— *Faculté de médecine de Paris.* — Sont chargés pendant l année, scolaire 1880-1881, de cours auxiliaires les agrégés suivants :

MM. Henninger, chimie ; de Lanessan, histoire naturelle; Dieulafoy, pathologie interne ; Berger, pathologie externe; Cadiat, physiologie ; Ollivier, anatomie pathologique ; Pinard, accouchements.

M. Balzer, chef de clinique adjoint suppléera, pendant la durée de son congé, M. Lejeune, chef de clinique.

— *Faculté de médecine de Nancy.* — M. Schmitt (Marie-Xavier-Joseph), est nommé chef de clinique médicale en remplacement de M. Spillmann.

— *Faculté des sciences de Marseille.* — M. Cabasse (Barthélemy), est nommé préparateur de botanique, en remplacement de M. Thierx.

— MM. les Drs Beaufils, Pocard-Kerviller et Erasme Dubois, médecins de première classe de la marine, viennent de succomber tous trois victimes de la fièvre jaune qui sévit en ce moment, d'une façon épidémique dans notre colonie de la Guadeloupe.

Par décret en date du 7 septembre 1880, ont été nommés *au grade de médecin de première classe*: M. Servier (Jules-Janvier-Joseph); *au grade de médecin principal de deuxième classe*: M. Massaloup (Auguste-Eleuthère; *au grade de médecin major de première classe* : MM. Delort, Joly et Maurin.

— *Concours pour la médaille d'or de l'internat.* — Le jury pour le concours de la médaille d'or, qui doit s'ouvrir le 3 novembre, à midi, est composé comme il suit :

Médecins : MM. Bourdon, Desnos, Landrieux, Joffroy. *Chirurgiens* : MM. Cusco, Désormeaux, Trélat.

— *Statistique pour le baccalauréat.* — La statistique des examens du baccalauréat ès sciences et du baccalauréat ès lettres subis, dans toutes les Facultés de France, pendant la session de mars avril 1880 vient d'être publiée.

En voici les résultats principaux :

1167 jeunes gens se ssnt présentés an baccalauréat ès sciences. Sur ces 1167 candidats, 664 ont été éliminés après les épreuves écrites, et 91 après l'épreuve orale. Il n'y a donc eu que 412 candidats admis au grade, c'est-à-dire une proportion de 65 refusés pour 100. De ces 412 bacheliers ès sciences, aucun n'a obtenu la note très bien, 2 seulement ont obtenu la note bien, 68 la note assez bien et 342 la note passable.

Sur 1167 candidats se présentant au baccalauréat ès sciences, 196 étaient déjà bacheliers ès lettres. De ces 196 jeunes gens, 93 ont été éliminés après l'épreuve écrite, et 8 après l'épreuve orale ; 95 seulement ont été reçu bacheliers ès sciences, c'est-à-dire une moitié de refusés.

Pour le baccalauréat ès lettres, 1857 candidats se sont présentés devant les Facultés pour la première partie (rhétorique), 979 candidats ont été exclus après les épreuves écrites, et 128 après les épreuves orales ; il n'y a donc eu que 750 jeunes gens admis au grade, c'est-à-dire une proportion de 60 refusés pour 100. Sur ces 750 candidats, aucun n'a obtenu la note très bien, 1 seulement a obtenu la note bien, 50 la note assez bien, et 699 la note passable.

1547 jeunes gens se sont présentés pour la seconde partie (philosophie) 675 candidats ont été éliminés après les épreuves écrites, et 165 après les épreuves orales. Il n'y a donc eu que 607 candidats admis au grade, environ 56 refusés pour 100. Sur ces 607 jeunes gens, aucun n'a obtenu la note très bien, 1 seulement a obtenu la note bien, 49 la note assez bien, et 557 la note passable; 36 candidats étaient déjà bacheliers ès-sciences avant de se présenter à cet examen ; 23 d'entre eux ont été exclus après les épreuves écrites, 1 après les épreuves orales et 12 ont été définitivement admis.

D'aussi tristes résultats sont la faute des élèves qui sont bien mal doués, ou des professeurs qui n'enseignent pas le programme, ou des examinateurs qui interrogent en dehors du programme ou posent des questions inconnues dans l'enseignement des lycées.

— *Mortalité à Paris.* — Population d'après le recensement en 1876 : 1,988,806 habitants, y compris 18,380 militaires. Population probable de 1880: 2,020,000. — Du vendredi 3 au jeudi 9 septembre, les décès ont été au nombre de 1009, savoir, 524 hommes et 475 femmes. Les décès sont dus aux causes suivantes : *Maladies épidémiques ou contagieuses*: Fièvre typhoïde, 33. — Variole, 32. — Rougeole, 18. — Scarlatine, 13. — Coqueluche, 9. — Diphthérie, Croup, 25. — Dysentérie, 1. — Erysipèle, 3. — Affections puerpérales, 1. — *Autres maladies*: Phthisie pulmonaire, 148. — Autres tuberculoses, 49. — Autres affections générales, 50. — Bronchite aiguë, 23. — Pneumonie, 35. — Diarrhée infantile, 196. — Autres causes, 331. — Total, 1009.

BIBLIOGRAPHIE.

Librairie H. Lauwereyns.

Manuel d'Anatomie descriptive par le Dr L. Moynac, ancien interne des hôpitaux, ancien professeur libre d'Anatomie, 2 volumes in-12 avec 460 fig. intercalées dans le texte. — Prix, 18 fr.

Librairie J.-B. Baillière, 19, rue Hautefeuille.

Lettre à M, le Comte Ferdinand de Lesseps par le Dr Louis Companyo, directeur, conservateur de Museum d'histoire naturelle de Perpignan. Paris, 1880, in-8 de 137 p. avec fig. — Prix 3 fr.

Vient de paraître.

COMPENDIUM-ANNUAIRE de thérapeutique du *Paris médical*, renfermant tous les faits intéressants de la thérapeutique française et étrangère publiés dans l'année précédente.

La première année, 1880, formant un volume in-8°, est en vente. Ce volume, pris au bureau, qui est de 1 fr. 50, sera donné en *prime* au prix de 1 franc pour les *abonnés* du journal, mais, dans l'un et l'autre cas, il y aura 25 cent. en plus si l'on veut un envoi par la poste.

Le Propriétaire-Gérant : Dr BOUCHUT.

A. Parent, imprimeur de la Faculté de Médecine, rue Mr-le-Prince, 31

ANÉMIE, FIÈVRES, MALADIES NERVEUSES

Vin de Palerme **VIN DE BELLINI** au Quinquina et Colombo

Médaille d'Argent à Lyon. — Diplôme de Mérite à Vienne (Autriche).

Ce **Vin** est prescrit contre les affections **scrofuleuses** et **scorbutiques, fièvres, névroses, anémie, chlorose, diarrhées chroniques**; c'est un aliment **réparateur, fortifiant, anti-nerveux**, recommandé spécialement aux **enfants**, aux **femmes délicates**, aux **personnes affaiblies par l'âge**, la **maladie** ou les **excès**, qui **régularise** la **circulation** du **sang** et **ranime** les **forces vitales.**

Pharmacie **Adh. DETHAN**, Faubourg St-Denis, 90, à Paris. — Pharmacie **LARDET fils**, rue de l'Hôtel-de-ville, 9, à Lyon, et dans les principales pharmacies de France et de l'Etranger.

VIN TANNIQUE
DE BAGNOLS - SAINT - JEAN
NATUREL



Médaillé à l'Exposition de Philadelphie 1876

Ce vin, tonique par excellence, est ordonné par les premiers médecins aux personnes valétudinaires et languissantes, dans la chlorose, la phthisie avec atonie, le rhumatisme chronique, la goutte atonique ou viscérale, et toutes les dyspepsies; aux convalescents, aux vieillards, aux anémiques, aux enfants délicats et aux nourrices épuisées par les fatigues de l'allaitement.

Vente en détail : dans toutes les pharmacies.

Livraison pour Paris à partir de 3 bouteilles. — Pour la province, par caisse de 12 ou 24 bouteilles, il est expédié *franco* à la gare la plus voisine du destinaire.

Prix : **3 francs** la bouteille de 83 centilitres.

Entrepôt général, E. DITELY, propre, 18, rue des Écoles, Paris.



PILULES DE PEPSINE DE HOGG

La forme pilulaire est à la fois le mode le plus facile et le plus sûr d'administrer la pepsine; ce précieux médicament est, sous cette forme spéciale, mis à l'abri du contact de l'air et ne peut s'altérer ni perdre de ses propriétés, son efficacité est alors certaine.

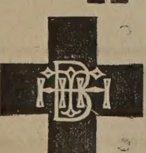
Ces pilules sont de trois préparations différentes, ayant pour base la pepsine.

1° PILULES de HOGG à la pepsine pure acidifiée : 2° PILULES de HOGG à la pepsine et au fer réduit par l'hydrogène ; 3° PILULES de HOGG à la pepsine et à l'iodure de fer.

La pepsine, par son union au fer et à l'iodure de fer, modifie ce que ces deux agents précieux avaient de trop excitant sur l'estomac des personnes nerveuses ou irritables.

Pharmacie Hogg, 2, *rue de Castiglione, à Paris*, et dans les principales pharmacies.

LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR :



Le pansement antiseptique à l'acide phénique (Méthode Lister),
Le pansement antiseptique à l'acide borique,
Le pansement antiseptique à l'acide salicylique,
Le pansement ouaté (Méthode Alphonse Guérin),
Le pansement au jute charpie cardé et blanchi,

est préparé par la FABRIQUE INTERNATIONALE D'OBJETS DE PANSEMENT (ci-devant H.-TH. BAESCHLIN), fondée en 1870, qui vient d'établir une de ses usines à MONTPELLIER (HÉRAULT). Les produits se vendent chez les Pharmaciens et Bandagistes, à Paris, chez **M. MARIAND, 41, boulevard Saint-Michel, et chez M. S. FAVRE, 1, rue de l'Ecole-de-Médecine.**

ELIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE GREZ

Aux **Quinas-coca** et **Pancréatine.**
Toni-digestif : *Dyspepsies, Anémie, Convalescences.*
Phie CHARDON, 20, fg Poissonnière, et les Pharmacies.

Le Perdriel

FOURNISSEUR DES HOPITAUX

Maison fondée en 1823, à Paris.

VÉRITABLE EMPLATRE DE THAPSIA LE PERDRIEL-REBOULLEAU

contre les Rhumes, Bronchites, Douleurs, Rhumatismes, Toux opiniâtres, Catarrhes, Lumbagos, Maux de gorge, Extinction de voix, etc. — *Exiger les signatures pour éviter les accidents reprochés avec raison aux similaires.*

TOILE VÉSICANTE LE PERDRIEL

Pour établir un Vésicatoire en quelques heures sans faire souffrir le malade ni irriter la vessie. Cette toile est rouge avec la division centésimale noire (*propriété de l'auteur*, affirmée par jugement du Tribunal et confirmée en Cour d'appel).

TAFFETAS ÉPISPASTIQUE ET RAFRAICHISSANT

Pour le pansement parfait des Vésicatoires et des Cautères; ne contenant pas de matières grasses, ils ne sont pas exposés à rancir comme les papiers et les pommades.

POIS ÉLASTIQUES LE PERDRIEL

LES SEULS ADMIS DANS LES HOPITAUX

Émollients à la guimauve, suppuratifs au garou; ils se gonflent uniformément et dilatent doucement les parois de la plaie sans faire saigner les chairs.

SELS DE LITHINE EFFERVESCENTS

Unique dissolvant des calculs et concrétions uriques, contre la goutte, les rhumatismes, la gravelle, les calculs, les catarrhes chroniques de la vessie ou de l'estomac, et toutes les affections de la Diathèse urique. L'acide carbonique qui se dégage en excès au moment de l'effervescence rend la Lithine parfaitement soluble, condition sans laquelle elle ne saurait être ni assimilable ni active.

TAFFETAS VULNÉRAIRE MARINIER

Véritable épiderme factice, souple, imperméable, élastique; il guérit sans cicatrice les coupures, brûlures, écorchures.

BAS ÉLASTIQUES CONTRE LES VARICES

CEINTURES en fil caoutchouc et à jours. Les Bas Le Perdriel se font remarquer par leur extrême souplesse, leur perméabilité à la transpiration, leur compression ferme et régulière, et leur longue durée. *Deux sortes de Tissus :* L'un fort *(tissu A)*, élastique en tous sens; l'autre doux *(tissu B)*, élastique circulairement.

CAPSULES VIDES LE HUBY

Enveloppes médicamentales pour prendre sans dégoût les substances de saveur ou d'odeur désagréable.